

**AVIS DES SOCIETES\***

**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

**SOCIETE TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES « STAG »**

Siège Social: 19, Rue de l'usine - zone industrielle Ariana Aéroport

La société STAG publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 19 aout 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mohamed Nadir FEKI.

---

(\*) Le CMF a exigé de la société qu'elle lui fasse parvenir des états financiers **proforma** compte tenu de l'effet des réserves soulevées par le commissaire aux comptes.

**BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>			<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2012</u>	<u>2011</u>			<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>ACTIFS</b>				<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Immobilisations incorporelles		38 588	37 838	Capital social		1 300 000	1 300 000
Moins : amortissements		(34 357)	(30 541)	Réserves		119 443	119 443
	4	<u>4 232</u>	<u>7 297</u>	Autres capitaux propres		57 379	66 885
				Résultats reportés		(29 869)	(117 272)
Immobilisations corporelles		4 443 333	3 699 583	Amortissements différés		(264 690)	(264 690)
Moins : amortissements		(2 059 977)	(1 901 741)	des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>1 182 262</u>	<u>1 104 365</u>
	4	<u>2 383 356</u>	<u>1 797 842</u>	Résultat net de l'exercice		126 731	87 402
Immobilisations financières	5	48 165	50 555	DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	<u>1 308 993</u>	<u>1 191 767</u>
				<b>PASSIFS</b>			
des actifs immobilisés		<u>2 435 753</u>	<u>1 855 694</u>	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Autres actifs non courants	6	-	2 300	Emprunts	12	1 418 277	1 263 957
DES ACTIFS NON COURANTS		<u>2 435 753</u>	<u>1 857 994</u>	Cautionnements reçus		20 819	3 304
<b>ACTIFS COURANTS</b>				DES PASSIFS NON COURANTS		<u>1 439 097</u>	<u>1 267 260</u>
Stocks	7	248 630	227 463	<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Clients et comptes rattachés	8	549 717	464 931	Fournisseurs et comptes rattachés	13	203 794	176 713
Autres actifs courants	9	324 857	265 191	Autres passifs courants	14	100 599	91 974
Liquidités et équivalents de liquidités	10	101 198	327 179	Concours bancaires et autres passifs financiers	15	607 671	415 042
				DES PASSIFS COURANTS		<u>912 064</u>	<u>683 730</u>
DES ACTIFS COURANTS		<u>1 224 401</u>	<u>1 284 763</u>	DES PASSIFS		<u>2 351 160</u>	<u>1 950 990</u>
<b>DES ACTIFS</b>		<u>3 660 154</u>	<u>3 142 758</u>	<b>DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<u>3 660 154</u>	<u>3 142 758</u>

**ETAT DE RESULTAT**

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	16	2 106 280	2 069 029
Autres Produits d'exploitaion	17	153 983	110 732
<u>des produits d'exploitation</u>		<u>2 260 262</u>	<u>2 179 761</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks de produits finis et des encours	7	(4 475)	1 098
Achats de matières consommés	18	1 305 493	1 417 461
Charges de personnel	19	182 142	156 286
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	157 322	181 217
Autres charges d'exploitation	21	360 516	258 719
<u>des charges d'exploitation</u>		<u>2 000 997</u>	<u>2 014 781</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>259 265</u>	<u>164 981</u>
Charges financières nettes	22	(133 583)	(75 388)
Autres gains ordinaires	23	3 323	19
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>129 004</u>	<u>89 613</u>
Impôt sur les sociétés		(2 273)	(2 210)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<u>126 731</u>	<u>87 402</u>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Sommes reçues des clients	24	2 136 418	2 155 796
Sommes payées aux fournisseurs, au personnel et à l'Etat	25	(1 869 017)	(1 922 718)
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u>		<u>267 401</u>	<u>233 078</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	(779 246)	(550 001)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		3 023	32 452
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(2 390)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		2 390	80 000
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</u>		<u>(773 833)</u>	<u>(439 939)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements d'emprunts	12	500 000	716 843
Remboursement d'emprunts	12	(146 157)	(196 304)
Encaissements cautionnements		17 516	-
Intérêts payés		(129 964)	(72 410)
Remboursements sur comptes courants associés		(3 540)	(40 710)
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u>		<u>237 855</u>	<u>407 420</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>(268 578)</u>	<u>200 559</u>
Trésorerie au début de l'exercice		171 808	(28 751)
Trésorerie à la fin de l'exercice		(96 770)	171 808

## **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La Société Tunisienne des Arts Graphiques est une société anonyme avec un capital social qui s'élève au 31 décembre 2012 à 1.300.000 dinars divisé en 260.000 actions de cinq dinars chacune.

La société est immatriculée au tribunal de première instance de Tunis sous le numéro B115301997. Elle a pour matricule fiscal 2449Q. Le siège social de la société est sis au 19 Rue de l'usine – zone industrielle Charguia II – Ariana.

La société a pour objet l'exploitation de tous procédés, brevets, dessins, fabrication et montage relatifs à la photogravure, à la clicherie, à l'impression et en général à tous ce qui concerne les arts graphiques, etc.

Sur le plan fiscal, la société est assujettie partiellement à la taxe sur la valeur ajoutée. Elle est soumise aux règles fiscales relevant du droit commun.

## **REFERENTIEL COMPTABLE**

### **NOTE 2 : DECLARATION DE CONFORMITE**

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la clôture de l'exercice ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

#### **3.1- Immobilisations**

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Celui-ci comprend le prix d'achat majoré de tous les frais accessoires.

La taxe sur la valeur ajoutée récupérable est comptabilisée au débit du compte « Etats impôts et taxes » pour constater la créance sur l'Etat.

Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

- Logiciels et site Web	10 ans	10%
- Constructions	20 ans	5%
- Matériel et outillage	10 ans	10%
- Mobilier, matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	6.5 ans	15%
- Agencements, aménagements et installations	10 ans	10%
- Matériel de transport	5 ans	20%

### 3.2- Stocks

Les stocks de matières premières, sont valorisés au coût d'achat selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits en cours sont valorisés au coût de production.

### 3.3- Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

### 3.4- Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits en hors taxes sur la valeur ajoutée. Les charges sont comptabilisées pour leurs montants hors taxes augmentés de la partie non déductible de la TVA . La partie non déductible de la TVA est déterminée sur la base du prorata de déduction calculé conformément aux dispositions du code de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la quote part déductible de la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

## I- NOTES AU BILAN

### Note 4 : Les Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31 décembre 2012, un montant net de 2.387.588 dinars, contre 1.805.139 dinars au 31 décembre 2011, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur</u>	<u>Valeur</u>
	<u>Brute</u>		<u>Nette 2012</u>	<u>Nette</u>
				<u>2011</u>
- Immobilisations incorporelles	38 588	(34 357)	4 232	7 297
- Immobilisations corporelles	4 443 333	(2 059 977)	2 383 356	1 797 842
	<u>4 481 921</u>	<u>(2 094 333)</u>	<u>2 387 588</u>	<u>1 805 139</u>

Les mouvements enregistrés en 2012 sur les postes d'immobilisations corporelles et incorporelles et les amortissements y afférents, sont récapitulés dans le tableau ci-après :

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

*Exercice clos le 31 décembre 2012*

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amort	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs nettes
		Début de l'exercice	Additions	Cessions et régularisations	Fin de l'exercice	Début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Cessions et régularisations	Fin de l'exercice	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>37 838</b>	<b>750</b>	<b>-</b>	<b>38 588</b>	<b>30 541</b>	<b>3 815</b>		<b>34 357</b>	<b>4 232</b>
Logiciel	10%	1 350			1 350	1 350			1 350	
Logiciel Gestion Commerciale et Production	10%	34 530	750		35 280	27 624	3 620		31 244	4 036
Conception site Web	10%	1 958			1 958	1 567	195		1 763	195
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>3 699 583</b>	<b>778 496</b>	<b>(34 745)</b>	<b>4 443 333</b>	<b>1 901 741</b>	<b>192 981</b>	<b>(34 745)</b>	<b>2 059 977</b>	<b>2 383 356</b>
Terrain	-	119 096			119 096					119 096
Construction	5%	456 136			456 136	410 719	4 459		415 178	40 958
Installations générales, agencements et aménagements	10%	207 980	25 106		233 087	142 881	11 471		154 353	78 734
Matériel d'exploitation	10%	2 444 763	194 699	(34 745)	2 604 716	1 312 657	162 607	(34 745)	1 440 518	1 164 198
Matériel informatique	15%	15 119	890		16 009	14 246	231		14 478	1 532
Mobilier, matériel de bureau	10%	6 708	740		7 448	5 056	508		5 564	1 884
Matériel de transport	20%	68 226	450		68 676	16 181	13 705		29 886	38 790
Construction en cours		381 555	556 610		938 165					938 165
<b>TOTAUX</b>		<b>3 737 421</b>	<b>779 246</b>	<b>(34 745)</b>	<b>4 481 921</b>	<b>1 932 282,015</b>	<b>196 797</b>	<b>(34 745)</b>	<b>2 094 333</b>	<b>2 387 588</b>



### **Note 5 : Les Immobilisations financières**

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2012 à 48.165 dinars contre 50.555 dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elles se détaillent ainsi:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Titres de participation	44 900	44 900
- Dépôts et cautionnements	3 265	5 655
- Titres de placement	650	650
<b><u>Total brut</u></b>	<u>48 815</u>	<u>51 205</u>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(650)	(650)
<b><u>Total net</u></b>	<u>48 165</u>	<u>50 555</u>

### **Note 6 : Autres Actifs non courants**

Les autres actifs non courants, nets des résorptions, accusent un solde nul au 31 décembre 2012 contre 2.300 dinars au 31 décembre 2011 . Les mouvements intervenus sur ce poste se détaillent comme suit :

	<u>Montant brut</u>	<u>Résorption antérieure</u>	<u>Résorption de la période</u>	<u>Valeur nette</u>
Indemnités servies en 2006	6 662	(6 662)	-	-
Indemnités servies en 2007	11 524	(9 224)	(2 300)	-
<b><u>Solde au 31 décembre 2012</u></b>	<u>18 186</u>	<u>(15 886)</u>	<u>(2 300)</u>	<u>-</u>

### **Note 7 : Stocks**

Les stocks s'analysent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Variation</u>
- Matières premières et fournitures consommables	176 269	159 577	16 692
- Produits en cours	72 361	67 886	4 475
<b><u>Total</u></b>	<u>248 630</u>	<u>227 463</u>	<u>21 167</u>

**Note 8 : Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Clients, créances ordinaires	555 910	498 891
- Clients, avances reçues	(6 194)	(33 960)
<b><u>Total</u></b>	<u>549 717</u>	<u>464 931</u>

**Note 9 : Autres actifs courants**

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Avances au personnel	1 800	15 295
- Etat, IS à reporter	223 141	184 082
- Etat, TVA à reporter	89 365	79 341
- Débiteurs divers	400	18 000
- Produits à recevoir	243	-
- Charges constatées d'avance	435	742
<b><u>brut</u></b>	<u>324 857</u>	<u>297 461</u>
- Provisions pour dep. des avances au personnel	-	(14 270)
- Provisions pour dep. des débiteurs divers	-	(18 000)
<b><u>net</u></b>	<u>324 857</u>	<u>265 191</u>

**Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'analysent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Caisse	45 711	56 738
- Chèques en caisse	52 790	13 775
- Zitouna Bank	105	-
- AMEN BANK	2 572	256 645
- Attijari Bank	21	21
<b><u>Total</u></b>	<u>101 198</u>	<u>327 179</u>

**Note 11 : Capitaux propres**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Capital social	1 300 000	1 300 000
- Réserves Légales	119 443	119 443
- Résultats reportés	(29 869)	(117 272)
- Amortissements différés	(264 690)	(264 690)
- Autres capitaux propres	<u>57 379</u>	<u>66 885</u>
<u>des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>1 182 262</u>	<u>1 104 365</u>
- Résultat net de l'exercice	126 731	87 402
<u>des capitaux propres avant affectation</u>	<u><u>1 308 993</u></u>	<u><u>1 191 767</u></u>

**Note 12 : Emprunts**

**TABLEAU DES EMPRUNTS**

*Exercice clos le 31 décembre 2012*

*(Exprimé en dinars)*

Emprunts	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Au 31/12/2011			Mouvements de l'exercice			Au 31/12/2012		
				Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an	Impayés	Utilisation	Reclassement	Remboursement	Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an	Impayés
Amen Bank	210 000	Tmm+2%	Trimestriel (2005-2011)	90 000	30 000			30 000	30 000	60 000	30 000	
Emprunt Mr Moncef Ben Jemaa	300 000	-	Trimestriel (2011-2012)	100 000	50 000			50 000	54 000	50 000	46 000	
ATB	700 000	Tmm+3%	Trimestriel (2009-2015)	336 000	112 000			112 000	38 000	224 000	112 000	37 000
ATB	167 000	Tmm+2,5%	Trimestriel (2012-2015)	133 600	26 720			26 720	6 800	106 880	26 720	9 960
Attijari leasing (Clio)	25 683	9%	Mensuel (2011-2015)	12 112	5 058			5 532	5 058	6 580	5 532	
ATB consolidation 116843	116 843	Tmm+3%	Mensuel (2012-2016)	92 244	24 599			24 599	12 299	67 646	24 599	6 150
Amen Bank (BEI)	1 000 000	Tmm+2%	Semestriel (2013-2020)	500 000			500 000	96 829		903 171	96 829	
<b>Total</b>	<b>2 718 549</b>			<b>1 263 957</b>	<b>248 376</b>	<b>-</b>	<b>500 000</b>	<b>345 679</b>	<b>146 157</b>	<b>1 418 277</b>	<b>341 679</b>	<b>53 110</b>

**Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'analyse comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Fournisseurs d'exploitation	230 717	132 560
- Fournisseurs d'immobilisations	41 020	86 692
- Fournisseurs débiteurs	(67 943)	(42 539)
<b><u>Total</u></b>	<u>203 794</u>	<u>176 713</u>

**Note 14 : Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Personnel, rémunérations dues	3 705	4 798
- Rémunérations DGA	-	4 000
- Etat, impôts et taxes à payer (1)	51 641	35 236
- Actionnaires, comptes courants	618	4 159
- Actionnaires, dividendes à payer	13 690	13 690
- Crédoeurs divers	-	611
- CNSS	3 863	4 923
- BTS prêts	6 720	6 720
- Assurance groupe	7 950	7 252
- Charges à payer	12 411	10 585
<b><u>Total</u></b>	<u>100 599</u>	<u>91 974</u>

(1) Les sommes dues à l'Etat au titre des différents impôts et taxes se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Etat, retenues à la source à payer	29 490	19 681
- Etat, TFP et FOPROLOS à payer	3 497	3 497
- Etat, FODEC à payer	18 195	11 600
- Etat, TCL à payer	458	458
<b><u>Total</u></b>	<u>51 641</u>	<u>35 236</u>

**Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'analysent comme suit :

		<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts	(voir note 12)	341 679	248 376
- Principal échu et impayé	(voir note 12)	53 110	-
- Intérêts échus et impayés		14 915	11 295
- Compte courant ATB		196 148	153 893
- Compte courant BIAT		1 819	1 478
<b>Total</b>		<u>607 671</u>	<u>415 042</u>

**II- NOTES A L'ETAT DE RESULTAT****Note 16 : Revenus**

Les revenus totalisent en 2012 un montant de 2.106.280 dinars, contre 2.069.029 dinars en 2011 et s'analysent comme suit : .

		<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Ventes de travaux et services		71 343	54 909
- Ventes de livres, revues et journaux		2 034 936	2 014 121
		<u>2 106 280</u>	<u>2 069 029</u>

**Note 17 : Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation s'élèvent en 2012 à 153.983 dinars contre 110.732 dinars à l'issue de l'exercice précédent et représentent essentiellement les produits des loyers.

**Note 18 : Achats de matières consommés**

Les achats consommés de matières et fournitures s'analysent comme suit :

		<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Achats papier		872 285	990 590
- Achats matières consommables		17 367	7 612
- Achats encre		70 653	55 243
- Achats plaques		62 370	50 409
- Achats colle		55 035	36 139
- STEG		39 503	46 508
- SONEDE		1 117	374
- Achat d'emballages		15 685	9 461
- Carburant		13 005	12 590
- Autres achats		1 947	1 902
- Frais sur Achats		173 219	230 707
- Variation de stocks de matières premières		(16 692)	(24 073)
<b>Total</b>		<u>1 305 493</u>	<u>1 417 461</u>

**Note 19 : Charges de personnel**

Les charges de personnel s'analysent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Salaires	111 215	97 653
- Salaire DGA	21 176	21 176
- Indemnité de licenciement	200	16 950
- CNSS	15 672	14 765
- Autres charges du personnel	33 878	12 626
- Transfert de charges de personnel	-	(6 885)
<b><u>Total</u></b>	<u>182 142</u>	<u>156 286</u>

**Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions de l'exercice s'analysent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	192 981	180 231
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 815	3 649
- Dotations aux provisions pour dép. des autres actifs courants	-	4 536
- Reprises sur provisions pour dép. des autres actifs courants	(32 270)	-
- Résorptions des charges à répartir	2 300	2 306
- Quote part des subventions inscrites au compte de résultat	(9 505)	(9 505)
<b><u>Total</u></b>	<u>157 322</u>	<u>181 217</u>

## **Note 21 : Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Sous-traitance générale	187 321	120 316
- Loyers Leasing	10 318	10 913
- Entretien et réparations Matériel d'exploitation	14 095	18 573
- Entretien et réparations Matériel de Transport	7 426	3 226
- Entretien et réparations Bâtiments	1 937	2 133
- Primes d'assurance	257	4 640
- Autres	1 760	3 528
<i>Total des services extérieurs</i>	<u>223 115</u>	<u>163 327</u>
- Honoraires	9 702	6 262
- Transports et déplacements	48 670	48 824
- Commissions bancaires	16 387	29 224
- Frais postaux et Télécom	2 783	761
- Jetons de présence	13 229	1 600
- Autres services extérieurs	42 593	2 951
<i>Total des autres services extérieurs</i>	<u>133 365</u>	<u>89 622</u>
- Droits d'enregistrement et de timbres	1 632	3 852
- TFP et FOPROLOS	1 698	1 236
- Taxes sur Chiffre d'affaires	42	500
- Autres	665	183
<i>Total des impôts et taxes</i>	<u>4 037</u>	<u>5 771</u>
<b><u>Total</u></b>	<u><u>360 516</u></u>	<u><u>258 719</u></u>



### **Note 22 : Charges financières nettes**

Les charges financières nettes s'analysent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Intérêts des emprunts	118 742	61 500
- Intérêts des comptes courants débiteurs	14 841	8 042
- Intérêts de retard	-	5 772
- Gain de change	-	73
	<hr/>	<hr/>
<b><u>Total</u></b>	<b><u>133 583</u></b>	<b><u>75 388</u></b>

### **Note 23 : Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Produits nets sur cession d'immobilisations	3 023	-
- Autres	300	19
	<hr/>	<hr/>
<b><u>Total</u></b>	<b><u>3 323</u></b>	<b><u>19</u></b>

### **III- NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

#### **Note 24 : Sommes reçues des clients**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Revenus	2 106 280	2 069 029
- Autres produits d'exploitation	153 983	110 732
- Clients et comptes rattachés début de période	464 931	474 229
- Clients et comptes rattachés fin de période	(549 716)	(464 931)
- Retenues à la source début de période	184 082	150 819
- Retenues à la source fin de période	(223 141)	(184 082)
	<hr/>	<hr/>
<b><u>Total</u></b>	<b><u>2 136 418</u></b>	<b><u>2 155 796</u></b>

**Note 25 : Sommes payées aux fournisseurs, au personnel et à l'Etat**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Achats de matières premières	1 322 185	1 441 534
- Charges du personnel	182 142	156 286
- Autres charges d'exploitation	360 516	258 719
- Autres gains ordinaires	(300)	(19)
- Autres charges financières	-	5 845
- Impôt sur les sociétés	2 273	2 210
- Avances au personnel début de période	(15 295)	(14 880)
- Avances au personnel fin de période	1 800	15 295
- Etat, TVA à reporter début de période	(79 341)	(56 493)
- Etat, TVA à reporter fin de période	89 365	79 341
- Fournisseurs et comptes rattachés début de période	176 713	104 986
- Fournisseurs et comptes rattachés fin de période	(203 794)	(176 713)
- Personnel, rémunérations dues début de période	8 798	5 172
- Personnel, rémunérations dues fin de période	(3 705)	(8 798)
- Etat, impôts et taxes à payer début de période	35 236	32 993
- Etat, impôts et taxes à payer fin de période	(51 641)	(35 236)
- CNSS à payer début de période	4 923	20 883
- CNSS à payer fin de période	(3 863)	(4 923)
- Autres comptes de passifs courants début de période	67 693	17 028
- Autres comptes de passifs courants fin de période	(32 027)	83 723
- Charges constatées d'avances début de période	(742)	(896)
- Charges constatées d'avances fin de période	435	742
- Charges à payer début de période	10 585	6 504
- Charges à payer fin de période	(12 411)	(10 585)
<u>Total</u>	<u>1 869 017</u>	<u>1 922 718</u>

**Note 26 : Engagements hors bilan****Engagements donnés :**

- La société a contracté auprès de l'ATB trois emprunts pour respectivement, 700.000 dinars, 167.000 dinars et 116.843 dinars. A titre de garantie, la société a donné en hypothèque de premier rang la totalité de la propriété lui appartenant dénommée « STAG », objet du titre foncier n°49638 Ariana, situé à l'Ariana, Zone industrielle et d'une superficie de (4766) mètres carrés. La société a également donné en nantissement l'outillage et le matériel d'équipement professionnel installé à son local sis au 19, rue de l'usine à la zone industrielle de la Charguia.

- La société a contracté auprès de l'AMEN BANK un premier emprunt pour 210.000 dinars et un deuxième emprunt pour 1.000.000 dinars. A titre de garantie de ces deux emprunts, la société a donné en hypothèque la totalité de la propriété lui appartenant dénommée « STAG », objet du titre foncier n°49638 Ariana, situé à l'Ariana, Zone industrielle et d'une superficie de (4766) mètres carrés. La société a également donné en nantissement le fond de commerce consistant en une imprimerie sise à la zone industrielle de la Charguia.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Arts Graphiques

**RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS**

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 02 Novembre 2012, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne des Arts Graphiques, comprenant le bilan au 31 décembre 2012, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 2- Votre conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
- 3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- 4- Nous avons procédé à une évaluation des procédures financières, comptables et administratives. Les faiblesses relevées et les recommandations y afférentes sont présentées séparément dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne (lettre de direction) qui fait partie intégrante du présent rapport.
- 5- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2012 font apparaître un total du bilan de 3.660.154 dinars, et un résultat bénéficiaire net de 126.731 dinars.

## FONDEMENTS DE L'OPINION AVEC RESERVES

- 6-** Les immobilisations financière totalisent au 31 décembre 2012 une valeur comptable nette de 48.165 dinars et englobent une participation dans le capital de la société « Printer » pour une valeur de 44.000 dinars. Les états financiers de la société « Printer » arrêtés au 31 décembre 2011, montrent une dépréciation de la situation nette suite aux pertes comptables reportées. La société n'a pas constitué une provision pour dépréciation des titres de participation que nous estimons à 17.600 dinars. la constatation de cette provision aurait pour effet de réduire le résultat de l'exercice d'égal montant.
- 7-** Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » englobe des soldes débiteurs s'élevant au 31 décembre 2012 à 67.943 dinars. Ce montant provient pour 45.707 dinars de règlements non rattachés à des factures ou autres documents probants justifiant l'engagement. Nous ne sommes pas en mesure de certifier la régularité de l'enregistrement comptable de ces soldes.
- 8-** Les chèques en caisse, figurant parmi les liquidités et équivalents de liquidités pour une valeur de 52.790 dinars, englobent un montant de 10.025 dinars qui n'a pas été justifié.  
Nous ne sommes pas en mesure de certifier la régularité de l'inscription de ces sommes à l'actif de la société.
- 9-** Le rapprochement entre les dettes envers l'Etat et les déclarations fiscales de la société dégage des insuffisances de déclaration pour un montant estimé à 114.189 dinars. La société n'a pas constitué des provisions pour risques que nous évaluons à 82.015 dinars.  
La constatation de ces provisions aurait pour effet de réduire le résultat de l'exercice d'égal montant.
- 10-** Au 31 décembre 2012, Les stocks totalisent 248.630 dinars. Aussi bien pour les stocks de matières premières que pour les stocks de produits en cours, nous n'avons pas pu vérifier les valeurs unitaires utilisées pour la valorisation des stocks.  
L'absence de bases fiables et probantes permettant de s'assurer de la correcte prise en compte et évaluation de ces stocks, nous empêche d'exprimer une opinion concernant la rubrique « stocks » au 31 décembre 2012.
- 11-** Les comptes clients de la société totalisent au 31 décembre 2012 une valeur comptable nette de 549.717 dinars. Ce montant englobe :
- Des créances douteuses pour 125.500 dinars qui n'ont pas fait l'objet de provisions pour dépréciation,
  - Des créances pour un montant de 17.569 dinars non analysées par client et par référence de factures,
  - Des avances reçues des clients pour 45.271 dinars qui ne sont pas affectées par client.
- A défaut de justification détaillée des comptes clients et de constitution de provisions pour dépréciation des créances douteuses, nous ne pouvons attester la réalité du solde du poste « Clients et comptes rattachés » au 31 décembre 2012.
- 12-** Les autres passifs courants totalisent au 31 décembre 2012 une valeur de 100.599 Dinars. Parmi ces passifs, la rubrique « BTS, prêts » totalisant 6.720 dinars, n'a pas fait l'objet d'une justification. Le défaut de justification de ce compte nous empêche d'exprimer une opinion concernant la rubrique « autres passifs courants » au 31 décembre 2012.

**13-** Parmi les liquidités et équivalents de liquidités figure le compte Attijari Bank pour un solde de 21 dinars. Le défaut de présentation des relevés bancaires des années 2011 et 2012 nous empêche de nous prononcer sur la réalité du solde comptable et l'exhaustivité des enregistrements comptables.

#### **OPINION AVEC RESERVES**

**14-** A notre avis, et sous réserve des remarques développées dans les paragraphes 6 à 13, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Société Tunisienne des Arts Graphiques arrêtés au 31 décembre 2012, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises Tunisiennes.

#### **RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES**

**15-** Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par le conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

**16-** Nous avons noté un retard considérable dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2012. Ce retard affecte la pertinence de l'information financière et constitue une dérogation aux dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales stipulant un délai de six mois suivant la date de clôture de l'exercice pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Tunis, le 28 Juin 2013

P/ RAYON CONSULT

Mohamed Nadir FEKI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Arts Graphiques,

- 1- En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous vous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.
- 2- Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.
- 3- Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES AUTRES QUE LES  
REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

- 4- Votre conseil d'administration nous a informé des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.
  - Le compte courant de Mr MONCEF BEN JEMAA, le Président Directeur Général de la société est créditeur de 618 dinars au 31 décembre 2012.
  - La société Printer, contrôlée par la STAG a réalisé avec la société les opérations suivantes au cours de l'exercice 2012 :
    - des décaissements par la STAG au profit de Printer pour 32.694 dinars
    - des encaissements par la STAG provenant de Printer pour 110.310 dinars

**OPERATIONS REALISEES RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES AUTRES  
QUE LES REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

- 5- Votre conseil nous a informé des conventions et opérations suivantes, antérieurement conclues et restant en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.
  - La société a contracté auprès de l'ATB trois emprunts pour respectivement, 700.000 dinars, 167.000 dinars et 116.843 dinars. A titre de garantie, la société a donné en hypothèque de premier rang son terrain à la Charguia II. Elle a également donné en nantissement, son outillage et son matériel d'équipement professionnel installé à son local sis au 19, rue de l'usine à la zone industrielle de la Charguia II.

- La société a contracté auprès de l'AMEN BANK un premier emprunt pour 210.000 dinars et un deuxième emprunt pour 1.000.000 dinars. A titre de garantie de ces deux emprunts, la société a donné en hypothèque son terrain à la Charguia II. La société a également donné en nantissement le fond de commerce consistant en une imprimerie sise à la zone industrielle de la Charguia II.
- La société loue auprès de Mr MONCEF BEN JEMAA, son Président Directeur Général, un local à Utique, d'une superficie de 1000 mètres carrés destiné pour l'exploitation d'un atelier d'imprimerie. La charge de l'exercice au titre de cette location s'élève à 6.300 dinars qui correspond au montant contractuel.

#### **OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS LES DIRIGEANTS**

- 6- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération mensuelle du Directeur Général Adjoint Mr Marouane BEN JEMAA, fixée par la décision du Conseil d'Administration du 15 Janvier 2012, s'élève à un montant net de 1.500 dinars.
- 7- Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit :
- La charge de l'exercice 2012 des rémunérations du Directeur Général Adjoint est de 21.176 dinars.
  - Aucun passif relatif à cette rémunération ne figure au bilan de la société au 31 décembre 2012.
- 8- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Juin 2013

P/ RAYON CONSULT

Mohamed Nadir FEKI

# *Notes Complémentaires Aux Rapports*

## **Note 1 : DEFINITION DE LA MISSION**

Cette mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles 258 et suivants du code des sociétés commerciales et 16 et suivants de la loi n° 88-108 du 18 Août 1988 portant refonte de la législation relative à la profession d'expert comptable.

Elle porte sur la certification de la régularité et la sincérité des états financiers de la Société Tunisienne des Arts Graphiques, arrêtés au 31 décembre 2012. Elle est assurée conformément aux normes internationales d'audit de l'IFAC.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondage, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la direction.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, notre mission comporte des diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société et ses administrateurs, telles qu'elles nous sont notifiées par le conseil d'administration ou encore l'inexistence de telles conventions.

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer :

- de l'équité entre les actionnaires,
- d'une protection convenable des actifs de la société,
- de la régularité des transactions.

## **Note 2 : NOTE SUR LA CONFORMITE AU SYSTEME COMPTABLE DES ENTREPRISES**

Les états financiers présentés ci-joints ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Ils sont composés :

- du bilan ;
- de l'état de résultat ;
- de l'état de flux de trésorerie ;
- des notes aux états financiers.

Nous avons noté, à ce titre, l'utilisation par l'entreprise des normes comptables tunisiennes comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. A l'exception des remarques développées au niveau



de notre rapport général, aucune divergence significative n'a été relevée entre ces normes comptables et les principes comptables retenus par l'entreprise.

### **Note 3 : ETENDUE DES TRAVAUX DE VERIFICATION**

Comme indiqué dans le troisième paragraphe de notre rapport général, l'examen des comptes a été effectué en observant les normes internationales d'audit de l'IFAC et a comporté le contrôle des documents comptables et toutes les autres procédures de vérification que nous avons jugées nécessaires en la circonstance.

Nous présentons ci-après les développements concernant l'application de certaines de ces vérifications.

#### ◆ Immobilisations

Nous avons vérifié la réalité des mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations. Nous avons vérifié que les bases d'évaluation et les taux utilisés pour l'amortissement sont appropriés, compte tenu des durées de vie probables des actifs et de leur utilisation pendant l'exercice.

#### ◆ Clients

Nous avons confronté le solde de la comptabilité générale avec celui de la comptabilité auxiliaire. Nous avons vérifié que les créances sont correctement évaluées et comptabilisées.

Nous avons également apprécié les risques de non recouvrement de certaines créances jugées douteuses.

#### ◆ Liquidités et équivalents de liquidités

Nous avons vérifié les états de rapprochement bancaires ainsi que l'apurement des suspens au début de l'exercice 2013

#### ◆ Fournisseurs

Nous avons confronté le solde de la comptabilité générale avec celui de la comptabilité auxiliaire.

Nous avons vérifié que les dettes sont correctement évaluées et comptabilisées.

#### ◆ Chiffre d'affaires

Nous avons vérifié par sondage la comptabilisation du chiffre d'affaires conformément aux factures de ventes. Nous avons procédé à une analyse de la variation de la marge commerciale et nous avons recueilli les explications fournies pour ces variations.

#### ◆ Dettes bancaires

Nous avons vérifié la comptabilisation des dettes bancaires suivant les contrats de crédits. Nous avons vérifié les ventilations entre le court terme et le long terme.

◆ Dossier fiscal

Nous avons étudié la situation fiscale de la société au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est assujettie et nous avons vérifié par la suite sa traduction dans les comptes sociaux.

◆ Autres procédures de vérification

Nous avons procédé à la vérification par sondage des opérations relatives aux frais généraux, dans la mesure où nous l'avons jugé nécessaire eu égard au dispositif du contrôle interne actuellement en vigueur.